

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

2^{ème}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

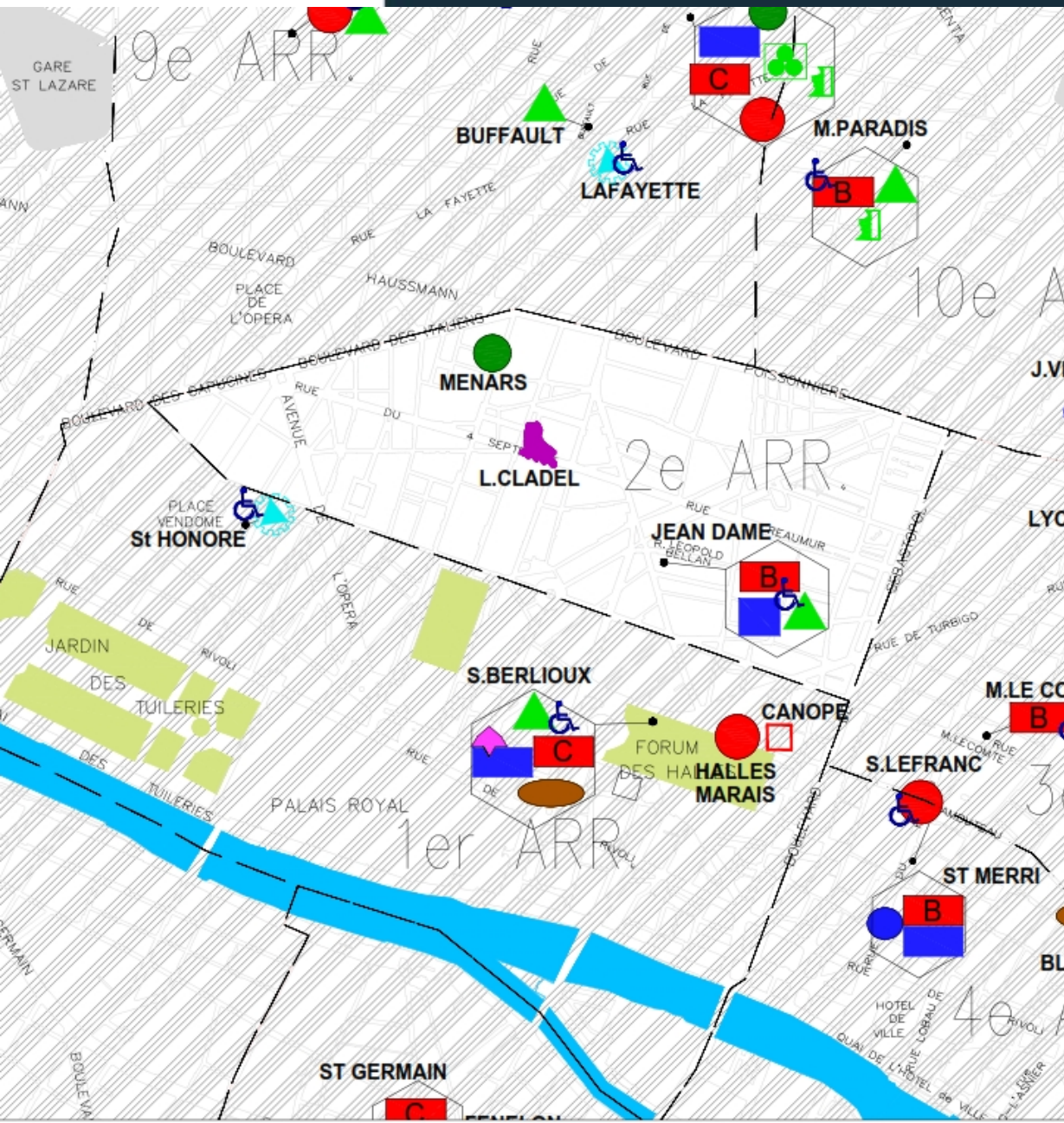
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

2^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

2

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS

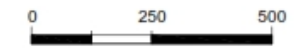
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

PLAN DU DEUXIEME ARRONDISSEMENT

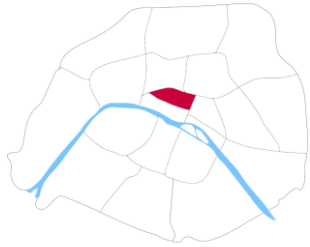
EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE	
	CENTRE SPORTIF
	LIMITES ARRONDISSEMENTS
	EQUIPEMENT CONCEDE
	STADE
	GYMNASE { Type A : 20mx15m Type B : 30mx20m Type C : 40mx20m
	TEP rattaché à un site (restroom-douches)
	TEP INDEPENDANT (restroom-douches)
	TENNIS*
	PISCINE
	BASSIN ECOLE
	BAINS DOUCHES
	SALLE DE SPORT
	AUTRES EQUIPEMENTS
	CENTRE CONCEDE
	CENTRE PARIS ANIM'
	KIOSQUE JEUNES
	ESPACE PARIS JEUNE
	CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
	TERRAINS EN ACCES LIBRE
	AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de santé et street work out)
	CITY STADE
	ROLLER-PARK/SKATEPARK
	PATINOIRE
	TENNIS DE TABLE
	MUR D'ESCALADE
	BOULODROME
	EN TRAVAUX
	ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Echelle : 1/1000e	N° Plan : 02	Indice :
Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Béatrice	Date de Modification : 16 Mars 2017	



2 Un arrondissement avec un taux d'aires sportives plus élevé que la moyenne de Paris, mais une faible variété



Avec une population municipale de 21 263 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 2^{ème} arrondissement regroupe près de 0,96 % de la population communale (19^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

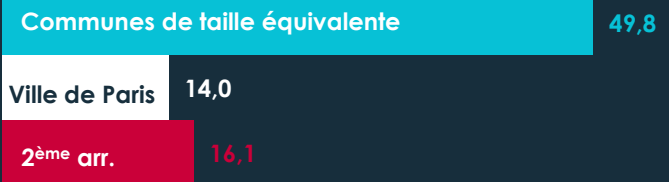
Avec 35 aires sportives, soit 1,12% de l'offre globale parisienne, il constitue un arrondissement faiblement doté.

Le 2^{ème} arrondissement se situe toutefois au-dessus de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à sa population (16,1 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 6^{ème} arrondissement de Paris en terme de densité).

A l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 21 000 et 22 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 50 aires sportives pour 10 000 habitants.

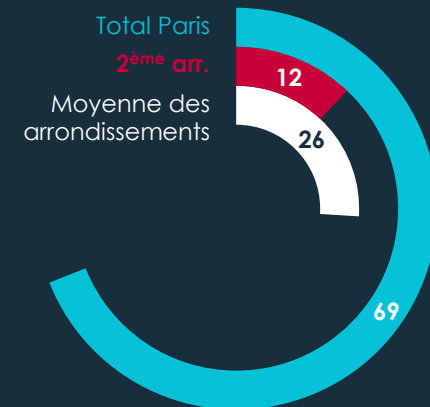
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par une faible diversité, avec 12 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

2 Les associations sont les principales bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

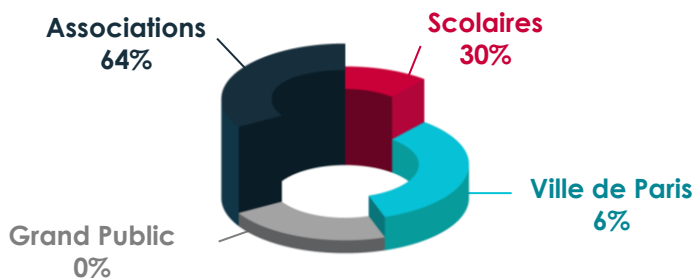
Avec 423 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 14 805 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 2^{ème} arrondissement facilite l'accès aux aires sportives. En 2017, 266 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h35 environ par créneau.



266 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **423 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 3 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires, la Ville de Paris. Sur l'arrondissement, il n'y a pas de créneaux ouverts au Grand Public. Sur cet arrondissement, et en légère augmentation entre 2014 et 2017, ce sont les associations qui sont les principales utilisatrices des créneaux mis à disposition (271 heures par semaine, soit 64% en 2017).

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des associations, 30% des créneaux (soit 127 heures en 2017) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. La part des créneaux scolaires est toutefois en baisse de 9% entre 2014 et 2017. L'arrondissement compte une vingtaine d'établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent exclusivement le centre multisports Jean Dame qui compte une piscine et un gymnase.



Une hausse des volumes de créneaux et des heures hebdomadaires entre 2014 et 2017, notamment pour les associations et la Ville de Paris

Ce sont 13 créneaux hebdomadaires supplémentaires qui ont été créés entre 2014 et 2017 (soit +5%), conduisant ainsi à une hausse globale d'environ 27 heures d'ouverture supplémentaires par semaine.

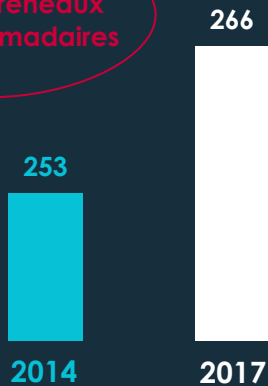
Cette hausse représente 945 heures annuelles ouvertes en plus en 2017 hors vacances scolaires (base de 35 semaines).



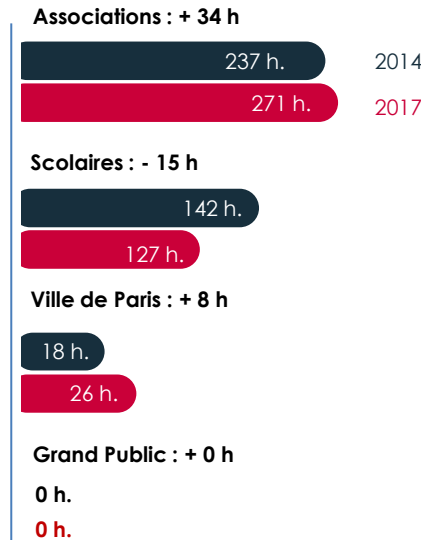
+ 27 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 13 créneaux hebdomadaires



Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



Cette augmentation a surtout bénéficié aux associations qui comptent une hausse de leur volume d'heures hebdomadaires (+34 heures en 2017).

La Ville de Paris voit également son volume d'heures hebdomadaires augmenter sur la même période, avec +8 heures en 2017.

A l'inverse, les scolaires enregistrent, sur la même période, une baisse de 15 heures.

A noter que le Grand Public ne comptabilise aucune heure en 2014 et en 2017.

2^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

2

Des aires sportives largement utilisées par les associations de l'arrondissement mais qui captent les associations limitrophes

Les associations, principales utilisatrices des aires sportives, mobilisent, en 2017, près de 271 heures chaque semaine (64% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 41 associations qui bénéficient de créneaux (+11 % environ par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations ont majoritairement les mêmes volumes horaires d'une année sur l'autre (pour 71% d'entre elles).
- 26% d'entre elles ont enregistré une hausse de leur volume horaire entre 2014 à 2017.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 6 nouvelles associations de bénéficier de créneaux. A contrario, 2 structures ne réservent plus d'heures en 2017.
- 37% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 162 heures en 2017 sur les 271 heures dédiées aux associations (soit 60% des heures).
- A noter : 19% des heures (soit 51 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans les arrondissements limitrophes (1^{er}, 3^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

41 associations en 2017 (contre 37 en 2014)

2 ne réservent plus de créneaux en 2017

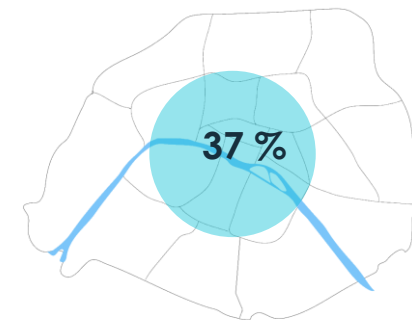
6 nouvelles associations en 2017

25 ont les mêmes vol. hor.

9 ont vu leurs vol. hor. augmenter

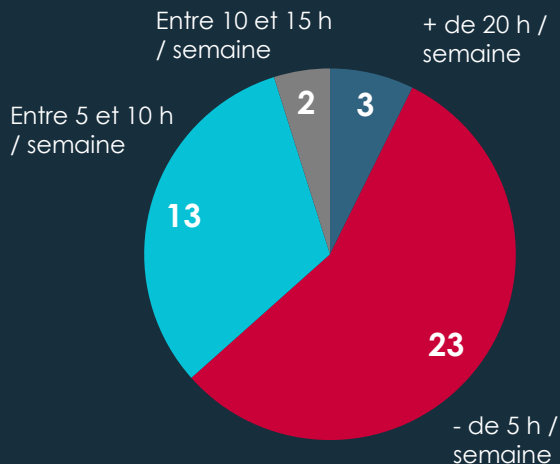
1 a vu son vol. hor. diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



37% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

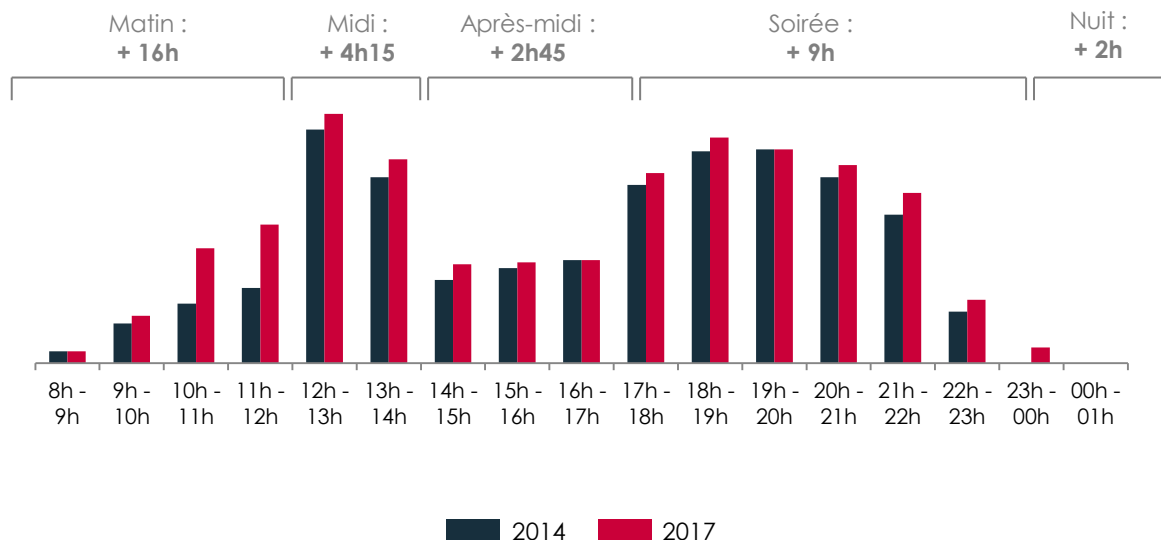
INTER-ACTIVITES CULTURE SPORTS ET LOISIRS	55h45
UNION SPORTIVE DU 2EME ARD	23h13
BOXING CLUB DES 1ER ET 2EME ARD	21h30
SANCHIRO CLUB	12h00
ASSOCIATION SPORTIVE PARIS 1	10h00
ASSOCIATION L'ENFANT D'EAU	9h30
CLUB LEO LAGRANGE SPORTS ARTS CULTURE	8h00
ASSOCIATION LES POISSONS VOLANTS	7h30
ASSOCIATION TOUM	7h30
LES MARINES SPORTIVES DU CENTRE DE PARIS	7h30

Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations, notamment sur les périodes les plus demandées

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de 34 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation entre 12h et 14h (et sur les créneaux en soirée (17h à 21h)).

Les créneaux du matin voient également leur volume global augmenter (+16 heures hebdomadaires entre 2014 et 2017). Le soir, ce sont 2 heures hebdomadaires (entre 23h et minuit) supplémentaires qui sont proposées, soit environ 70 heures annuelles.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Les associations consomment majoritairement un faible volume d'heures hebdomadaires : plus de la moitié d'entre elles (23 associations, soit 56%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. Seules, 3 associations occupent plus de 20 heures de réservation hebdomadaire, dont une qui compte plus de 55 heures chaque semaine.

2 Les dojos et salles d'arts martiaux voient une augmentation de leurs volumes d'heures et de créneaux

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent peu de variation de leurs volumes de réservation. Les dojos et salles d'arts martiaux connaissent toutefois une hausse de leur volume d'heures hebdomadaires (+17h), suivis des piscines (+8h), des gymnases (+6h) et des salles spécialisées (+3h).

Les dojos et salles d'arts martiaux, les piscines et les gymnases sont les seules aires ayant disposé d'une augmentation de leur volume de créneaux (respectivement +9, +6 et +3 créneaux).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation		
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	
Athlétisme	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Courts de tennis / TEP	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Dojos et salles d'arts martiaux	93 h	57	110 h	66	+ 17h	+ 9	
Divers (boulodrome...)	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Gymnases	52h	35	58 h	38	+ 6h	+ 3	
Piscines	46 h	17	54 h	23	+ 8 h	+ 6	
Salles polyvalentes	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Salles spécialisées	46 h	32	49 h	32	+ 3 h	0	
Terrains de grands jeux	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
			237 h	141	271 h	159	+ 34 h
						+ 18	

2 Pas de fermeture d'équipements entre 2014 et 2017 ... et pas d'ouverture non plus

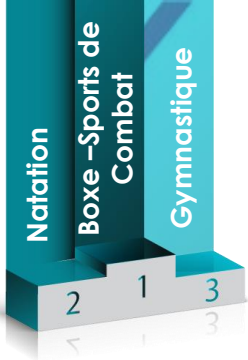
Entre 2014 et 2017, aucune aire sportive n'a été fermée ou ouverte sur le 2^{ème} arrondissement.

2 Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratiques sportives (boxe – sports de combat, natation et gymnastique)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une faible diversité de l'offre permise par les équipements, avec 14 familles de disciplines différentes, qui regroupent 33 pratiques proposées par les associations sur l'arrondissement (légère augmentation depuis 2014).

- C'est la boxe – sports de combat qui voit son volume horaire le plus augmenter entre 2014 et 2017 (+18 heures, avec 9 créneaux supplémentaires et un club sportif en plus).
- En 2^{ème} position, la natation (avec 5 disciplines recensées en 2017) voit son volume horaire augmenter de 8h15 en 2017 (6 créneaux supplémentaires et 2 nouvelles associations entre 2014 et 2017).
- En 3^{ème} position, la gymnastique voit son volume d'heures augmenter de 5h30, et compte au total 29h30 en 2017 (avec seulement 2 disciplines recensées en 2014 et 2017).
- Les autres familles enregistrent très peu de variation de leur volume horaire (environ 2h30 pour le tennis de table et 30mn pour le volley-ball).
- Comme en 2014, ce sont les arts martiaux qui mobilisent le plus de volumes horaires en 2017 (avec 65h et 42 créneaux) avec un nombre d'heures relativement stable entre 2014 et 2017 (une légère baisse de 45mn).
- Entre 2014 et 2017, 3 nouvelles pratiques semblent avoir fait leur apparition sur l'arrondissement :
 - ✓ Krav Maga.
 - ✓ Boxe éducative.
 - ✓ Natation thérapeutique.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation assez faible des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Arts Martiaux	10	9	65h45	41	11	9	65h00	42	- 0h45
Natation	4	8	45h45	17	5	10	54h00	23	+ 8h15
Boxe - Sports De Combat	4	5	32h30	21	5	6	50h30	29	+ 18h00
Gymnastique	2	8	24h00	15	2	9	29h30	18	+ 5h30
Tennis De Table	1	2	23h00	16	1	2	25h30	18	+ 2h30
Tir	1	1	13h30	9	1	1	13h30	9	-
Volley Ball	1	3	6h00	4	1	3	6h30	4	+ 0h30
Yoga	1	3	5h30	4	1	3	5h30	4	-
Football	1	1	5h00	3	1	1	5h00	3	-
Escrime	1	1	5h00	4	1	1	5h00	2	-
Badminton	1	2	3h30	2	1	2	3h30	2	-
Basket Ball	1	1	3h00	2	1	1	3h00	2	-
Arts Du Cirque	1	1	3h00	2	1	1	3h00	2	-
Danse	1	1	1h30	1	1	1	1h30	1	-

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Une offre en gymnastique très peu diversifiée



Arts Martiaux

La Capoeira enregistre une baisse de 4h entre 2014 et 2017.

Trois disciplines connaissent une augmentation de leur volume d'heures (krav maga, karaté et sumo), avec un total de 3h15.

	2014	2017	Variation
Judo	16h45	16h45	/
Karate	11h	12h15	+ 1h15
Kung Fu (Wu Shu)	8h	8h	/
Tai Chi Chuan	7h30	7h30	/
Taekwondo	6h30	6h30	/
Aïkido	4h	4h	/
Sumo	3h	3h30	+ 0h30
Viet Vo Dao	2h	2h	/
Capoeira	5h30	1h30	- 4 h
Ju-Jitsu	1h30	1h30	/
Krav Maga	/	1h30	+ 1h30

Natation associative



La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés. Elle enregistre une augmentation de 4h30 entre 2014 et 2017, et une légère baisse de l'aquagym entre les deux dates.

	2014	2017	Variation
Natation	19h	23h30	+ 4h30
Bébés Nageurs	13h	15h	- 2h
Aquagym	11h45	11h30	- 0h15
Natation Prenat	2h	2h	/
Natation Thérapeutique	/	2h	+ 2h



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gymn Divers	21h30	27h00	+ 5h30
Gymn Rythmique	2h30	2h30	/

L'offre de gymnastique est très peu diversifiée sur le 2^{ème} arrondissement.

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, relaxation...) est toutefois en augmentation (+5h30 en 2017).

2^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

2

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

2

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.



2 Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 2^{ème} arrondissement, un total de 29 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 93,1% en volume d'associations et de 97,3% en volume de créneaux renseignés.

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	2 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	29	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	27	93,1%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	111	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	108	97,3%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	191 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	185h30	97,1%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que de volume d'heures renseignées donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.



93,1%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

27 associations
répondantes sur
l'arrondissement

Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

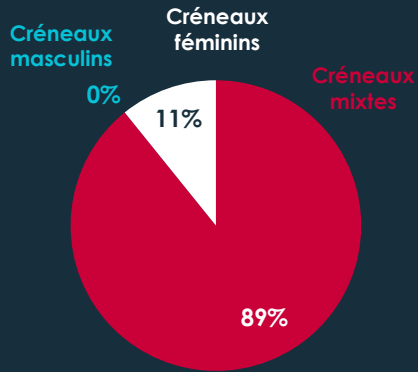
		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		0	0
Associations entre 20 et 50 créneaux		1	1
Associations entre 10 et 20 créneaux		1	1
Associations entre 5 et 10 créneaux		2	2
Associations ayant moins de 5 créneaux		25	23

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 86% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour de 92%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** avec **l'absence de créneaux spécifiquement masculins**



Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 89% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (gymnastique, natation...) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

Si les pratiquants sont, pour leur grande majorité, adultes (47% des créneaux sont au profit d'un public ayant entre 17 et 45 ans), le volume de créneaux associatifs dédié aux enfants (moins de 12 ans) s'avère toutefois plus important qu'au niveau de la Ville (27% sur l'arrondissement contre 18,4% à l'échelle de Paris). A l'inverse, l'arrondissement compte une proportion plus faible de créneaux réservés aux adolescents (12% contre 19%).



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	2 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	7,0%	3,5%
7 à 12 ans	19,9%	14,9%
13 – 16 ans	12,0%	19,1%
17 – 45 ans	46,9%	49,6%
46 – 59 ans	9,3%	9,6%
60 ans et plus	4,9%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe




	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	13 h	7,9%	-	-	-	-
7 à 12 ans	37 h	22,4%	-	-	-	-
13 à 16 ans	22 h	13,4%	-	-	-	-
17 à 45 ans	80 h	48,0%	7h30	37,5%	-	-
46 à 59 ans	12 h	7,4%	5 h	25,0%	-	-
60 ans et plus	1h30	0,9%	7h30	37,5%	-	-
Total	165h30		20 h		-	

L'arrondissement se caractérise par l'absence de créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine, pourtant historiquement plus forte. Avec 20 h au profit des créneaux féminins (10,8%), la proportion déclarée est aujourd'hui supérieure à celle observée sur Paris (7,4%).

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

2

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 14 familles de disciplines mais il se caractérise par le très faible poids de la pratique compétitive, qui ne représente que 16,7% des heures hebdomadaires. Ainsi, l'offre sportive est essentiellement dirigée vers une logique de loisir, avec le poids non négligeable de la natation, des arts martiaux et de la boxe.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts du cirque	3h00	100,0%	-	-	3h00
Arts martiaux	29h15	70,1%	12h30	29,9%	41h45
Badminton	3h30	100,0%	-	-	3h30
Basket-ball	-	-	3h00	100,0%	3h00
Boxe - sports de combat	29h00	89,2%	3h30	10,8%	32h30
Danse	1h30	100,0%	-	-	1h30
Escrime	5h00	100,0%	-	-	5h00
Football	5h00	100,0%	-	-	5h00
Gymnastique	17h30	85,4%	3h00	14,6%	20h30
Natation	47h30	100,0%	-	-	47h30
Tennis de table	2h15	100,0%	-	-	2h15
Tir	4h30	33,3%	9h00	66,7%	13h30
Volley-ball	3h30	100,0%	-	-	3h30
Yoga	3h00	100,0%	-	-	3h00

85,2%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h45

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux « loisirs » prépondérants à destination des adultes...mais également des plus jeunes

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 2^{ème} arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 83,3% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, quasiment 2 fois plus de créneaux (28,7% contre 16,4% sur Paris) concernent des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Ainsi, 2 éléments clés caractérisent le loisir sur l'arrondissement :

Une pratique pour les plus jeunes...

30,4%
des heures « loisirs » touchent les moins de 12 ans (contre 21,8% à l'échelle de Paris)



...Mais moins de créneaux pour les adolescents

4,4%
des heures hebdomadaires « loisirs » pour les adolescents contre 11,7% sur Paris

Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement, au même titre que sur Paris (48,2% des créneaux), le 2^{ème} arrondissement comptabilise une plus forte proportion de créneaux à destination des plus jeunes. De même, dans les mêmes proportions qu'au niveau de la Ville, près de 6% des créneaux touchent un public senior.

L'offre de loisir se concentre principalement sur des familles de disciplines individuelles (arts martiaux, natation, gymnastique...) qui regroupent approximativement 70% des heures dédiées au loisir.

Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entrainements ou les matches (16,7% des heures hebdomadaires, avec 31 h).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	2 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	20	31 h	4 741	8 680 h
%	18,5%	16,7%	36,3%	39,5%

L'ensemble des heures dédiées à la compétition sont à destination d'un public mixte, en raison de disciplines principalement individuelles sur lesquelles les sexes ne sont pas forcément distingués au cours des différentes séances d'entrainement (tir à l'arc, taekwondo...). C'est notamment le cas pour les jeunes de 13 à 16 ans dont les créneaux représentent 50% du volume dédié et qui concernent principalement le tir à l'arc, la boxe et la gymnastique.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	2 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	-	-	9,7%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	-	-	50,0%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	-	-	40,3%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	-	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 50% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 13-16 ans

20%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

14,8%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h33

2 Une pratique compétitive qui relève principalement du **niveau départemental et/ou régional**

Au total, 7 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national est relativement peu présente et ne représente que 5% des créneaux de compétition (1h30) et ne concerne que la pratique du Taekwondo.

La pratique compétitive de niveau départemental ou régional est donc largement majoritaire (95% des heures), notamment sous l'impulsion du tir à l'arc et du judo qui occupent 57,6% des heures de compétition de ce niveau. Les 7 disciplines occupent en moyenne 4 h par semaine.

	Départemental / Régional
Vol. total des h	29h30
% du total des h. compét.	94,9%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Tir à l'arc	30,5%	9h00
Judo	27,1%	8h00
Boxe – sports de combat	11,9%	3h30
Basketball	10,2%	3h00
Gymnastique divers	10,2%	3h00
Ju-jitsu	5,1%	1h30
Taekwondo	5,1%	1h30

	Pré-national / National
Vol. total des h	1h30
% du total des h. compét.	5,1%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Taekwondo	100,0%	1h30

100%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

0%

des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Des créneaux qui peuvent s'ouvrir aux personnes en situation de handicap mais sans pour autant être en mesure de leur réserver des créneaux

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi près de 23% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique...

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	2 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	6	22,2%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 35,2% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 65 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, aucun créneau n'est dédié sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	2 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	-	-	158 h	0,7 %
Sport adapté	-	-	147 h	0,7 %
Total	-	-	305 h	1,4 %

Des créneaux qui ne visent pas particulièrement des publics spécifiques

Les associations de l'arrondissement proposent essentiellement des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en terme de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques notamment autour du sport santé et du sport seniors.

Le sport féminin est en recul au regard de ce qui est observé à l'échelle de Paris (1,6% contre 5%, avec un seul créneau identifié). Cela peut s'expliquer par :

- La typologie des disciplines proposées sur l'arrondissement qui s'adapte déjà à ce public (gymnastique, natation...).
- Les créneaux loisirs proposés s'inscrivent d'ores et déjà dans cette logique d'entretien, de bien être et de santé, principal levier de motivation de ce public.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	2 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	12h30	6,7%	7,6%
Sport féminin	3h	1,6%	5,4%
Sport seniors	6h	3,4%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	2 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	6	22,2%	19,5%
Sport féminin	1	3,7%	13,9%
Sport seniors	2	7,4%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Les familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Boxe	Natation	Arts martiaux
Football		Natation
Natation		Tir
Yoga		

2^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

2

2 La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

La Ville de Paris utilise environ 26 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (+45% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, 5h30 des créneaux hebdomadaires utilisés par la Ville de Paris sont dédiées à la gestion des compétitions, principalement le week-end. 3h sont également utilisées par la mairie et la crèche notamment.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 67% du volume d'heures hebdomadaires utilisé par les services en 2017, soit une augmentation de plus de 2h30 heures par semaine par rapport à 2014.

67 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	-	5h30	+ 5 h 30
Dispositifs DJS	14h45	17h15	+ 2 h 30
Equipements jeunesse	-	-	-
Autres directions	3h00	3h00	-

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Jean Dame, 17 rue Léopold Bellan 75002 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées		
ARTS DU CIRQUE	Arts du cirque	TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
ARTS MARTIAUX	Aïkido Capoeira Judo Ju-Jitsu Karate Krav Maga Kung Fu (Wu Shu) Sumo Taekwondo Tai Chi Chuan Viet Vo Dao	TIR	Tir A L'Arc
		VOLLEY BALL	Volley Ball
		YOGA	Yoga
BADMINTON	Badminton		
BASKET BALL	Basket Ball		
BOXE – SP. DE COMBAT	Boxe - Sports De Combat Boxe Anglaise Boxe Educative Muaythai Savate		
DANSE	Danse (Autre)		
ESCRIME	Epee Escrime		
FOOTBALL	Foot En Salle		
GYMNASTIQUE	Gymn Divers Gymn Rythmique		
NATATION	Aquagym Bebes Nageurs Natation Natation Prenat Natation Thérapeutique		

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »

Ville de PARIS **Direction de la Jeunesse et des Sports**

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018

